



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E73344

VALABLE JUSQU'AU 30/05/2026

ÉDITÉ LE

21/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MENDE 2007 B 21

Siret : 493 503 403 00013

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 23656/1

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1244000/001 590881/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1244000/001 590881/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : SARL MOURGUES TECHNI-THERM

2 ROUTE DE CHAUFFARECHES
48600 AUROUX

Téléphone : 04 66 69 50 77

Portable : 0680625082

Fax :

Site Internet :

E-mail : mourgues.entreprise@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

MOURGUES SEBASTIEN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	31/05/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	31/05/2022
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	08/04/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	31/05/2024
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	13/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	21/05/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.